

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE LE VENDREDI 26 DECEMBRE 2014

Les actionnaires de la société COSUMAR se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 26 décembre 2014 à 10 heures au siège social 8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad - Casablanca sous la présidence de Monsieur Mohammed FIKRAT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de COSUMAR après lecture du rapport du Conseil d'Administration a décidé de réduire la valeur nominale des actions de la société de 100 Dh à une valeur nominale de 10 Dh chacune conformément aux dispositions de l'article 246 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

L'objectif principal de la réduction de la valeur nominale des actions est d'augmenter la liquidité du titre.

En conséquence, le capital social sera divisé en quarante et un millions neuf cent dix mille cinq cent soixante dix (41.910.570) actions d'une seule catégorie de dix (10) dirhams chacune, libérées intégralement de leur valeur nominale et numérotées de 1 à 41.910.570.